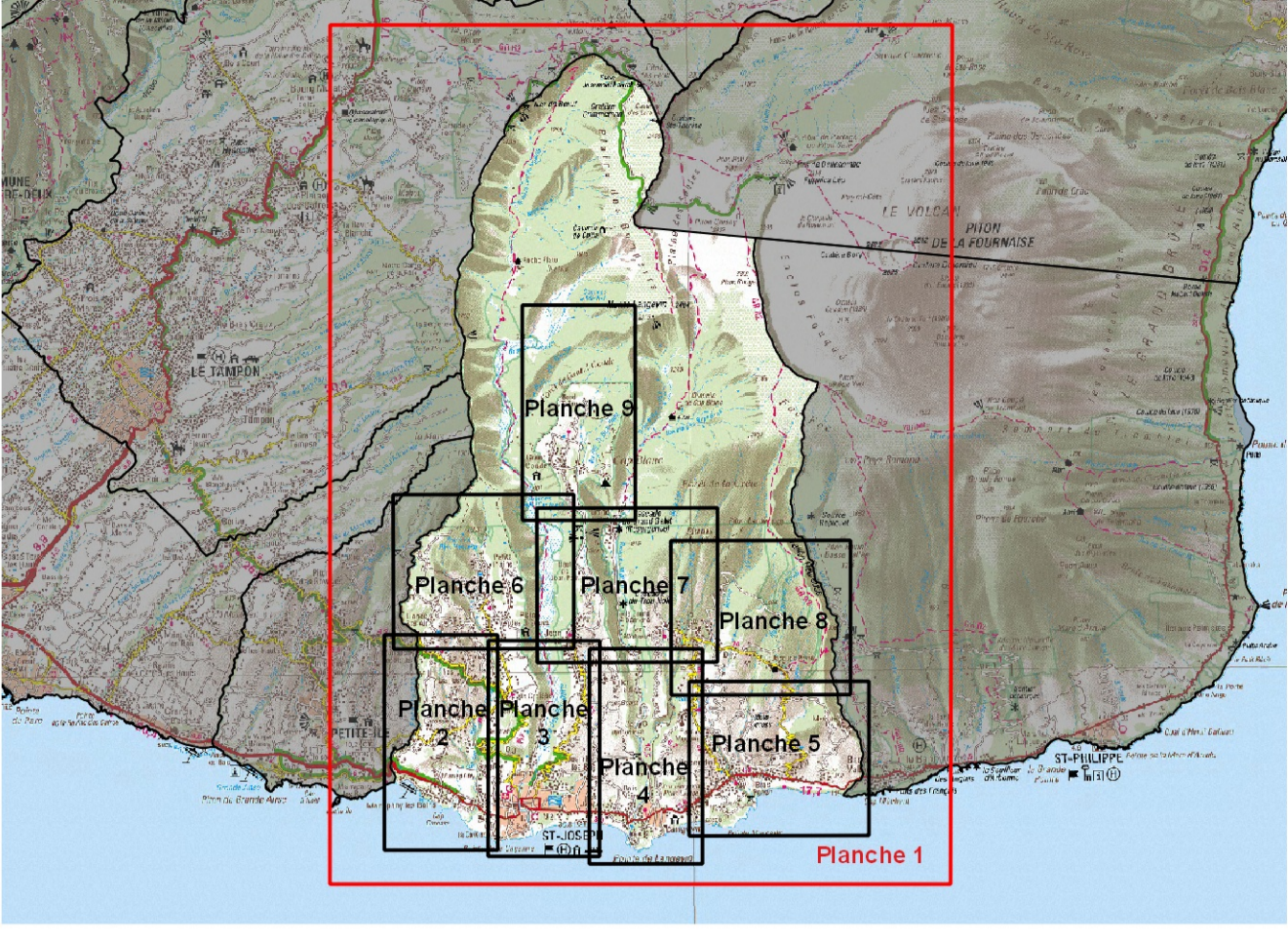


**Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles
Commune de Saint-Joseph**



Zonage Réglementaire du Risque

**Planche 1
Carte Générale**

Echelle 1/20 000

Février 2017



LEGENDE :

- Zones avec un principe d'inconstructibilité**
- R1 Aléa fort inondation combiné à un aléa mouvements de terrain; Aléa élevé ou très élevé mouvements de terrain combiné à un aléa faible, moyen et fort inondation
 - R2 Aléa moyen mouvements de terrain combiné à un aléa nul, faible et moyen inondation
- Zones constructibles sous conditions**
- B2u Aléa moyen mouvements de terrain en zones à enjeux jugées sécurisables combiné à un aléa nul, faible et moyen inondation
 - B2 Aléa moyen inondation combiné à un aléa nul et faible à modéré mouvements de terrain
 - B3 Aléa faible inondation combiné à un aléa nul et faible à modéré mouvements de terrain
 - Aléa faible à modéré mouvements de terrain combiné à un aléa nul inondation; Aléa nul inondation et nul mouvements de terrain

- Bâtiments et constructions**
- BÂTIMENTS
 - ESPACES DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS
 - RESERVOIRS D'EAU DIVERS
- Cours d'eau, ravines**
- Rivière Langevin
- Routes**
- DÉPARTEMENTALES
 - NATIONALES
- Cadastre**
- PARCELLAIRE

ECHELLE 1 / 20 000

Fond topographique : ©IGN-BD TOPO® 2014, MNTR® ©IGN 2012, LITTO3D® ©IGN-SHOM 2012
Fond parcellaire : ©DGPR - PCI vecteur® maj 2015 - ILE DE LA REUNION
Cartographie : BRGM Réunion - 2016

Les informations cartographiques (le cadastre, les différents bâtis et voiries, les toponymes, etc.) sont matérialisées pour permettre de faciliter l'identification des parcelles concernées par le présent zonage réglementaire du PPR de la commune, notamment dans le cadre de la délivrance des autorisations d'occupation ou d'utilisation du sol.

Projection utilisée : RGR92 / UTM 40S

